

MOUVEMENT DES « VACATAIRES » À PARIS MUSÉES : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite aux multiples demandes du « Collectif des vacataires de Paris Musées » et de nos organisations syndicales, une audience de négociations a pu être mise en place avec la direction de l'Établissement Paris Musées en présence d'une membre du cabinet de M.Girard, adjoint à la Culture.

Les revendications du collectif portaient sur la requalification immédiate de leurs contrats en CDD. Cela ouvrait sur la possibilité d'un renouvellement des contrats (aujourd'hui limités généralement à 4 mois) et la fin du système des payes décalées (paye du mois touchée à la fin du mois suivant). Cela ouvrait ensuite sur l'ouverture de postes de titulaires, afin d'en finir avec l'emploi constant d'une main d'œuvre précaire malgré la permanence des besoins.

Nous constatons suite à ce rendez-vous :

- que la direction de l'EPPM est incapable d'expliquer par quelle magie des agents qui signent un CDD sont considérés comme des vacataires et donc privés des droits attachés au statut de contractuel. Elle n'essaye même pas d'argumenter sur ce point où nous la prenons en faute.

- qu'elle refuse de remettre en question le turn-over incessant des agents précaires et le non-réemploi de la très grande majorité d'entre eux. Elle n'explique pas précisément les motifs de ce turn-over.

- qu'elle se retranche derrière l'« accroissement temporaire d'activité » que représente chaque exposition pour justifier de l'emploi de précaires.

- qu'en totale méconnaissance du marché de l'emploi elle oppose les emplois précaires, sur lesquelles postuleraient les chômeurs « ne souhaitant pas s'inscrire dans la durée » aux emplois stables (c'est-à-dire de titulaires), sur lesquels les chômeurs « souhaitant s'inscrire dans la durée » doivent postuler par le biais des recrutements sans concours ouverts périodiquement.

Ce mépris des conditions d'existence de nos collègues et des revendications qu'ils portent nous conduit à encourager vivement l'intensification de leurs actions.

Nous encourageons également M. Christophe Girard à intervenir rapidement auprès du Collectif de précaires de Paris Musées.

Nous réclamons, en préalable de toute discussion sérieuse, la reconnaissance du statut de contractuel pour nos collègues, dans le respect du droit du travail, et la prolongation de tous les précaires qui en ont fait la demande.

